

# UNE BRIÈVE DESCRIPTION DU CSF-ITS



### CNI, CSF c'est quoi?

Le Conseil national de l'industrie (**CNI**), créé en 2013, réunit, sous la présidence du Premier ministre, les industriels et les organisations syndi-

cales autour de l'État.

Le Conseil structure ses travaux par filière, pour déterminer les actions spécifiques concrètes qui renforcent chaque industrie dans la compétition mondiale. Les travaux du CNI s'effectuent au sein des comités stratégiques de filières (**CSF**) au nombre de treize.

Les comités stratégiques de filières (CSF) correspondent chacun à une industrie stratégique. Ils rassemblent les professionnels du secteur, les organisations syndicales

### PROJET CSF DE CRÉATION D'UNE PLATE-FORME PROTOTYPAGE ET INDUSTRIALISATION

#### **SOMMAIRE**

- 1 Une briève description du CSF-ITS
- 1 Projet CSF de création d'une plateforme prototypage et industrialisation
- 2 L'imagerie Médicale, état des lieux
- 3 Le centre d'industrialisation et de prototypage en quelques mots
- 3 Plateforme: structure et contractualisation
- 4 Un projet à vocation nationale s'appuyant sur un territoire et une région
- 4 Territoires d'industrie, les premières pierres d'un ambitieux dispositif de réindustrialisation
- 4 Étape à venir
- 4 Térritoires d'industrie, un dispositif adéquat

représentant les personnels de la filière, et les pouvoirs publics.

Les CSF élaborent des contrats de filière, fondés sur des engagements réciproques entre l'État et les industriels, puis veillent à leur mise en oeuvre.

Le Comité Stratégique de Filière sur l'Industrie et Technologies de la Santé (**CSF-ITS**) comporte 10 projets structurants dont celui qui fait l'objet de cette présenta-

tion : Technologies médicales - Imagerie médicale

### Composition du groupe de travail au CSF-ITS

Franck Perrin - CGT, pilote du groupe dans le CSF Guillaume Morel - ISIR/Sorbonne Université (Robotique médicale)

Nadine Levratto - Economix (Economie de la firme et du territoire)
Matthieu Leprado - Maq4Health (Magneto Encephalographs)

### Objectifs du groupe de travail au CSF-ITS

Création d'une plateforme prototypage et industrialisation en identifiant les moyens de financements et les changements de réglementation nécessaires, définir les actions et moyens de développement des compétences par la formation ou la mise en place de dispositifs innovants.

**Calendrier**: en ligne avec le calendrier des projets pilotes.

Livrables: proposition d'un projet structurant (ATF, AMI, autre), recherche et identification des partenaires industriels, recherche et identification des partenaires académiques et des partenaires institutionnelles, identification de la structure de financement, identification de la structure juridique cible, identification du lieu.



### L'IMAGERIE MÉDICALE, ÉTAT DES LIEUX

L'appropriation du projet CSF passe dans un premier temps par une vision globale des objectifs, des techniques, des technologies mises en oeuvre, ainsi que des filières industrielles susceptibles d'être impliquées.

### L'imagerie médicale, tour d'horizon

L'imagerie médicale ne se résume pas à la radiologie (image patient 2D faite sous rayons X). Il existe de nombreuses autres techniques associées à des examens sé-

cifiques : ultrasons pour de l'échographie, IRM et scanner pour des vues en 2D/3D de tissus mous, caméra miniature pour examen colorectal, etc.

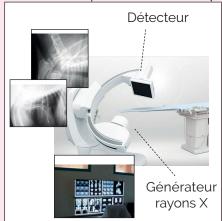
Le projet CSF adresse toutes les techniques d'imagerie et par extension tous les dispositifs médicaux de pointe jusqu'à la sécurisation des données patient.



### Thales un partenaire du projet CSF

Thales est un sous-équipementier dans la radiologie. Son activité se limite pour le moment à la fourniture de détecteurs issus d'un site de développement et de production localisé à Moirans en Isère. Pour mémoire, près de 50% des examens radiologiques pratiqués dans le monde utilisent des détecteurs Thales.

Le nombre important de clients que Thales adresse dans



le monde, son expertise dans le domaine (50 ans), les compétences de pointe mobilisables dans le groupe pour de la sécurisation des données patients par exemple, et surtout l'État comme actionnaire maioritaire, font de Thales un bon point d'appui pour le projet CSF.

### L'imagerie médicale, quelques repères

Le marché mondial de l'imagerie médicale est dominé par 3 grands acteurs : Philips, Siemens et General Electrics, proposant des solutions clés en main pour équiper des salles de radiologie ou interventionnelle. Aucune possibilité d'intervenir dans la conception des produits pour les adapter à des contraintes spécifiques : on achète un pack et peu importe qu'il réponde partiellement au besoin ou soit surdimensionné. Pour les autres dispositifs médicaux (un marché¹ de 200Md€ dans le monde et 23Md€ pour la France), il en va de même.

Et pourtant l'imagerie médicale à elle-seule engendre une dépense annuelle pour la collectivité de l'ordre de 6Md€¹ avec de fortes disparités entre territoires, et un sous-équipement global. Alors même que l'accès à ces technologies est un élément indispensable pour garantir des soins de qualité et une politique de prévention de la maladie efficace.

Bien que son financement soit assis sur les cotisations sociales, il ne permet ni de déveloper l'emploi industriel en France, ni de participer à la maitrise des coûts

ou à sa maîtrise technologique par les citoyens<sup>2</sup>.

Pour autant si le grand leader français des technologies médicales n'existe pas en tant que tel, toutes les compétences stratégiques, technologiques, techniques et financières sont présentes: Thales, Orange, ST Microelectronics, Air Liquide, Safran ou Sanofi. Un leader sur lequel pourraient s'appuyer tout un réseau de TPE/PME, condamnées jusqu'à présent à survivre ou à chercher à s'adosser à de grands acteurs étrangers<sup>3</sup>. Le ticket d'entrée pour développer et produire un équipement étant souvent hors de portée d'une startup.

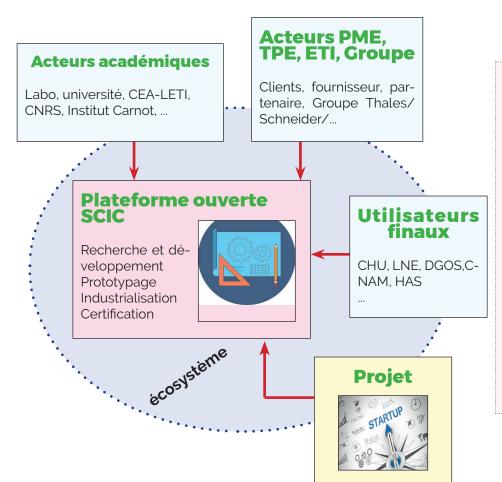
Le projet CSF ambitionne donc de mettre en relation les différents acteurs du domaine entre eux : pouvoirs publics, filières industrielles, CHU, instituts de recherche, sur la base de projets concrets, et de s'appuyer ainsi sur l'expertise de chacun.



A cet égard, la localisation à Moirans n'est pas neutre puisqu'elle bénéficie d'un terreau particulièrement fertile et dynamique.

- https://www.senat.fr/rap/r15-602/r15-6021.pdf
- 2 https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2015/2015\_03\_dispositifs\_medicaux.pdf
- 3 https://dessoinssansindustrie.fr/

## LE CENTRE D'INDUSTRIALISATION ET DE PROTOTYPAGE EN QUELQUES MOTS



### Pôle d'activité

Ce projet CSF a pour première ambition de créer et de pérenniser l'emploi sur le bassin grenoblois en créant un pôle d'activité au nord de grenoble. Les impacts : sortir le bassin isérois de sa dépendance à la microélectronique, rééquilibrer les pôles d'emplois entre le nord et le sud-Isère avec un intérêt sur les mobilités urbaines, relier les écosystèmes isérois, lyonnais, dromois voire savoyards entre eux.

Cette plateforme à but non lucratif permettra de développer avec les utilisateurs finaux les justes technologies aux justes coûts, au service des soignants et des patients.

### PLATEFORME: STRUCTURE ET CONTRACTUALISATION

### Choix de la structure juridique



Il existe deux structures juridiques pouvant répondre à la nature de cette plateforme : la Société Coopérative de Production (SCOP) ou la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Pour la SCIC, il s'agit d'une société commerciale qui associe obligatoirement autour d'un projet des acteurs sala-

riés, des acteurs bénéficiaires et des contributeurs pour produire des biens ou des services d'intérêt collectif au profit d'un territoire ou d'une filière d'activités.. Sa définition permettrait de lui associer des collectivités territoriales plus simplement.

#### **Contractualisation des acteurs**

Cette plateforme nécessite de s'attacher les services

d'un certain nombre d'acteurs possédant les compétences particulières et ponctuelles pour les projets : ingénieurs R&D, qualiticien, technicien méthode/procédés, opérateur de production qui complèteront les effectif pérennes de la SCOP/SCIC/....

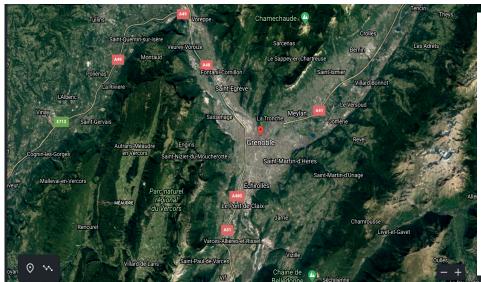
Le dispositif mis en place par Thales Géris - le **Pass'Compétence**, pourrait répondre à ce besoin. Sur un projet structurant, le Pass'Compétence permet de détacher des salariés volontaires d'une société vers la plateforme, de manière limitée dans le temps. La répartition du coût salarial est à négocier entre les deux structures et peut être abondé par un financement territorial.

Les conditions de détachement doivent permettre aux salariés volontaires de valoriser cette expérience dans un contexte de détachement sécurisé.

### La formation, un enjeu majeur.

La mise en oeuvre de cette plateforme implique un plan ambitieux de formation des salariés pour migrer vers les projets mais aussi pour comprendre l'essence même de la plateforme et comment elle s'insère dans l'écosystème social et économique.

### UN PROJET À VOCATION NATIONALE S'APPUYANT SUR UN TERRITOIRE ET UNE RÉGION



#### Région Grenobloise

- Présence d'un terreau fertile
- · Besoin de diversifier les activités
- Dynamiser le secteur nord de Grenoble

Dans la « Vallée des Capteurs » : Transformer la vallée des capteurs et permettre aux acteurs de monter dans la chaîne de valeurs des systèmes d'imagerie

**Maintenir les liens** avec - la « Vallée Microélectronique »- la « Display Valley »

### Étape à venir

**Réunir tous les acteurs** : industriels, collectivités locales, régionales, Etat, organisme de recherche dans un projet territoire d'industrie afin de définir les besoins d'expertise et technique de chacun ainsi que les besoins de financement afin d'aboutir à la création de la structure.

### TÉRRITOIRES D'INDUSTRIE, LA BONNE ÉCHELLE POUR LE PROJET

### <sup>1</sup>Territoires d'industrie, les premières pierres d'un ambitieux dispositif de réindustrialisation

Le programme Territoires d'industrie s'inscrit dans une dynamique nationale de développement des territoires industriels. Retour sur la genèse de ce dispositif inédit de financement et d'accompagnement de projets, lancé fin 2018, dont la Banque des Territoires est l'un des principaux opérateurs.

# Territoires d'industrie : un nouvel instrument de la politique industrielle française

En 2017, le gouvernement s'est engagé en faveur d'un accompagnement renforcé de l'État **pour répondre aux besoins spécifiques des collectivités locales**. La même année, le Conseil national de l'industrie était réactivé, dans l'objectif de structurer la stratégie industrielle française autour de 18 filières labellisées.

La création de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), était en outre annoncée. Elle a été lancée début 2020 suite à la fusion du CGET, d'Epareca et de l'Agence du numérique, pour faciliter la concrétisation des projets de territoires. C'est dans ce contexte qu'est né Territoires d'Industrie.

En concertation avec les conseils régionaux et les intercommunalités, le programme a été lancé officiellement le 22 novembre 2018 par le Premier Ministre Édouard Philippe à l'occasion du Conseil national de l'industrie.

 $<sup>{\</sup>tt 1} \qquad {\tt https://www.banquedesterritoires.fr/territoires-dindustrie/dispositif-de-reindustrialisation}$ 

